**Le mardi 24** a été consacré à la présentation, avec les représentants des cabinets Syndex et ISAST, des expertises réalisées à la demande du CCE: Situation économique et financière ; politique sociale de l'entreprise; Analyse de l'évolution des rémunérations (Syndex); Nouvelles technologie-géo localisation (ISAST).

**Mercredi 25**, en présence de Mr Durandet, Directeur Général Otis France, Président du CCE, assisté de Mmes Leduc-Fonnesu (DRH), Guet (DRS), Hervet (finances), remise de la **synthèse du rapport sur la situation économique et financière de l’entreprise.**

En préambule, élus CGT interpellent la direction sur des sujets divers, notamment sur les abus des directions locales à l'encontre des élus CGT, sur le SMS reçu la veille, demandant aux salariés de faire des avances de frais pour remplir les réservoirs des véhicules de service dans les zones impactées par la pénurie de carburant.

**Les experts Syndex :**

- OTIS demeure la division la plus profitable d'UTC avec un taux de résultat opérationnel de 19,5%;

- L'enrichissement des actionnaires a été, est et restera très certainement LA priorité de la compagnie; 22Md dollars prévus entre 2015 et 2017 contre 9 entre 2012 et 2014;

- OTIS reste le leader du marché au niveau mondial.

**Les experts nous invitent à nous poser les questions suivantes:**

- Y a t-il une autre boussole que le cours de l'action?

- En fonction, quel avenir est envisagé, ou est à envisagé pour les divisions du groupe?

- Au delà des déclarations, quel est le rationnel économique et financier sous-jacent à la stratégie du groupe?

A la CGT, nous pensons qu’OTIS doit investir de toute urgence en moyen humain. Il est pour nous évident que cette situation ne pourra durer encore longtemps. Le « tout actionnaire » ruine l’avenir de l’entreprise et, quand le citron sera bien pressé, il ne leur restera plus qu’à se débarrasser de la coquille vide. L’exemple des hélicoptères Sikorsky en est malheureusement une preuve flagrante. Nous ne pourrons pas laisser perdre nos emplois sans rien dire ni dénoncer la politique économique d’UTC vis-à-vis d’OTIS.

Otis SCS subit une décroissance d’activité de 8% en 2015. L’entreprise mise sur une reprise du marché de la construction pour inverser la tendance. Cependant, la productivité de l’usine de Gien a perdu de 8,3% alors que l’activité « Portes » a, pour sa part, perdu 6,8% et le service 8,1%. Les différentes réorganisations altèrent une vision claire des indicateurs. L’usine de Gien tente de palier à sa baisse de chiffre d’affaire en développant sa politique de Discount. Toutefois, le « Lean management » dont la direction espère tirer profit pour faire progresser l’efficacité s’accompagne d’une recrudescence des Accidents du Travail. De plus, toute la chaine n’est pas adaptée et les cadences ne suivent pas sur certains postes. Sur Gien toujours, la politique de Recherche et Développement est jugée prioritaire avec l’embauche prévue d’ingénieurs dédiés à la recherche et au développement. Pas d’embauche d’ouvrier prévue à ce jour.

La CGT s’oppose aux pratiques de « Lean management » qu’elle juge négatives en tout point mais particulièrement sur le plan humain, comme le confirme les chiffre des AT sur l’usine de Gien. Si nous pensons que l’embauche d’ingénieurs est positive, nous déplorons qu’il n’en soit pas de même pour la catégorie « ouvrier ». Nous pensons également que les baisses de croissances sont dues essentiellement au PSE de l’année 2014/2015 accompagné de la politique salariale de l’entreprise. Il n’est donc pas question qu’une fois de plus, ce soit les salariés qui trinquent alors que c’est l’entreprise qui est seule responsable de cette situation.

C’est en partie le CICE qui limite l’érosion de la profitabilité de l’entreprise. Ce que nous jugeons inacceptable. Le CICE, comme son nom l’indique, doit permettre de relancer la compétitivité et l’emploi et non pas engraisser les actionnaires !

D’après les experts Syndex, le « S » pourrait reprendre des couleurs cette année. Il semble que les chiffres du premier trimestre soient encourageants. Par contre, le « T » stagne alors que le « O » est sous tension. Le parc s’élève aujourd’hui à 155,1 milliers d’appareils alors que le nombre de VR en noires explose et que les résiliations sont en hausse.

La CGT dénonce depuis longtemps le manque d’effectif dans les équipes, les tournées surchargées et les visites non réalisables. Si le nombre d’appareil entretenu par OTIS est en constante progression et lui assure la plus haute marche du podium, le nombre de salariés techniciens ne cesse lui de diminuer. Les charges et les conditions de travail font partie de nos luttes prioritaires.

L’activité de PMC est en très net décroissance. En effet, le recul du marché de la modernisation l’a précipité dans la tourmente. De plus, la politique européenne Otis met « Argenteuil » en concurrence avec d’autres sites en Europe. L’usine Russe approvisionne le marché hors communauté européenne en attendant la fin du blocus économique actuel. L’export qui alimente également PMC est lui aussi en décroissance. Cependant, malgré les chiffres alarmants, la contribution de cette activité reste positive à 9%. La direction pourrait envisager un déménagement de l’activité sur Gien.

La CGT rappelle que la loi SAE n’est pas supprimée mais seulement modifiée. Charge à l’entreprise de recréer une activité sur ce site. Nous savons tous qu’OTIS Argenteuil accueille aussi OTIS LINE dans ces locaux, la formation et les services financiers. Si OTIS LINE a été sacrifié lors du dernier PSE, PMC lors d’un possible PSE à venir, la formation se faisant aujourd’hui partiellement en ligne et pourra être délocalisée, il ne restera plus qu’aux services financiers à déménager pour laisser le champ libre aux promoteurs immobiliers qui se frottent déjà les mains sur les décombres d’OTIS ARGENTEUIL.

Porte industrielle est elle aussi, d’après les expert qui s’appuient sur les données de la direction, incontestablement dans le rouge. Les trois agences seraient en contribution négatives ou proche de zéro. Cependant, les résultats sont difficilement interprétables du fait de la restructuration ressente. La direction va devoir inévitablement faire des choix sur cette activité.

Nous n’accepterons pas un nouveau sacrifice de nos collègues de Portes Industrielles. Le dernier PSE (encore lui) a mis à mal cette activité rentable. La réorganisation qui a suivi a été catastrophique pour les populations. De fait, beaucoup ont quitté l’entreprise et les travaux ne sont plus faits. Aux dire de certains salariés restants, les carnets de commande du T seraient bien remplis mais il n’y aurait personne pour réaliser les travaux. Il faut savoir que le chiffre d’affaire des portes repose essentiellement sur les travaux, les contrats de maintenance ne permettent pas une activité viable. Encore une fois, nous demandons des embauches de personnel pour maintenir cette activité à flot.

Rappel du cadre relatif au calcul des subventions pour les CE. Les articles du code du travail L 2325-43, L2323-86 rendent comptent de la législation en vigueur. Il semble que l’entreprise n’est pas en règle vis-à-vis de ces subventions qui sont calculées sur la base du compte appelé 641. Les années 2010-2012 ne figurent pas sur les registres permettant l’analyse du calcul. Le CCE a adopté une résolution visant à mandater le secrétaire et le secrétaire adjoint de l’instance pour obliger, par quelque moyen que ce soit, l’entreprise à transmettre dans les plus brefs délais les données manquantes relatives à l’analyse des comptes permettant le calcul des subventions CE et ainsi reverser si besoin aux CE les fonds manquants.

La direction a été interpellée lors des échanges par les élus et mandatés CGT sur la redistribution des dividendes ; mais aussi, sur les conditions de travail, les charges de travail, le moral des salariés, l’état du parc et notamment le nombre de visite en noire, la survie des agences Porte Industrielles, PMC, etc. Malheureusement, la direction reste floue dans son discourt et n’a pas répondu clairement à notre interpellation.

**Consultation sur la situation économique et financière de l’entreprise OTIS SCE :**

Nombre de votants : 22 ; Pour : 4 ; Contre : 18.

**Les orientations stratégiques de l’entreprise par Mr Durandet :**

**Les constatations :**

-Le chiffre d’affaire et les résultats opérationnels sont en baisse.

-Le « O » reste la part d’activité la plus attractive, suivie du « T ». Le « S » est en dernière position.

**Les axes stratégiques prioritaires :**

-Renouer avec la croissance.

-Rester N°1 sur le marché.

**Les moyens :**

-Innover, transformer, rassembler et adapter ! Une série d’axes d’amélioration de la sécurité pour la période 2016/2018 est annoncée. Pour la CGT, nous ne voyons rien de bien nouveau.

**Le constat**

-Disparité entre les agences province sur l’organisation des astreintes.

Seul la région Sud Est n’a, à ce jour, pas de projet défini.

-L’interaction entre la Sécurité, la Qualité et la satisfaction client est indéniable.

-La procédure d’alerte escalade est défaillante et devra être revue

-Les prospectives économiques du « neuf » sont plutôt positives et OTIS devrait rester leader sur le marché.

-Le nouveau Gen 2 a été officiellement lancé sur le plan national avec notamment un nouveau design et le E view.

-Nouvelles embauches d’IC et nouvelle organisation de vente.

**Les objectifs pour le service :**

Maintien de la part du marché.

Développer le secteur « Public ».

Stabiliser le prix du marché sur « Tertiaire ».

Diminuer le taux de résiliation.

**Le Slogan du jour :**

Reprendre l’offensive et créer la différence.

Nous constatons que les mots sont toujours les mêmes mais que les solutions envisagées ne sont pas au rendez vous. Nous ne voyons, dans ce discourt, que des belles paroles mais restons sur notre faim quant aux moyens mis en place. Une fois encore, sans investissement humain et social, l’effet d’annonce ne sera qu’un effet sans conséquences réelles. Il n’est pas anodin de noter que les budgets de formation sont en baisse contrairement aux maladies professionnelle qui elles, sont en hausses. Il est grand temps d’inverser la vapeur au niveau de la politique globale de l’entreprise.

Mme Leduc Fonnesu fait état des nouvelles stratégies RH et de l’implication (selon ses termes) de l’entreprise dans la lutte contre les Risques Psycho Sociaux.

Troisième journée, présentation du rapport « Politique sociale de l’entreprise » et « Analyse des rémunérations ».

**Le constat**

Les effectifs ont baissé de 23% en 6 ans. Nous avons perdu, en 2015, 195 collègues malgré deux vagues d’embauche successives fin 2015 début 2016 (2X30 techniciens). Les PSE est le facteur principal de cette érosion. La direction dit souhaiter stabiliser les effectifs. L’année 2015 a été marquée, outre par le PSE, par une hausse marquée des démissions, de l’absentéisme mais aussi du parc d’ascenseurs en contrat. Sur l’usine de Gien, le recours à l’intérim est en forte hausse (X2 par rapport à 2009). Comme déjà évoqué la veille, les maladies professionnelles, les accidents du travail (sur Gien) sont également en hausse tandis qu’une bonne part du budget formation est partie dans le PSE. La catégorie « ouvrier » a subit la plus forte baisse d’heures de formation. L’année 2015 a également été une année blanche en termes d’augmentation salariale pour les catégories les plus vulnérables de l’entreprise (non cadre). Malgré les annonces au cours des NAO, on peut constater que les cadres dirigeants, notamment ceux du siège, ont bénéficié d’une augmentation moyenne d’environ 3%. Cette enveloppe, appelée « autres mesures » n’est pas renseignée par la direction. Cette dernière annonce vouloir rouvrir des négociations sur la GPEC. Par contre, celles sur les déplacements, seront ouvertes à la suite de la mise en place de NV4S.

La CGT alerte la direction sur les risques liés à la situation sociale actuelle dans l’entreprise. Elle exprime ses plus vives inquiétudes sur les indicateurs donnés. La question de la répartition des richesses n’est toujours pas réglée, loin s’en faut. Pour nous, et ce malgré les contredits de la direction, les questions de la politique salariale, de l’absentéisme, des maladies et accidents professionnels sont liés, de même que la question du « présentéisme ».

**Consultation sur la politique sociale de l’entreprise :**

Votant : 22 ; Contre : 22 ;

**Election pour les postes de secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier et secrétaire de la commission économique :**

Mrs Lahouel, El Hamdaoui et Jurine sont élus, dans l’ordre si dessus indiqué. Mme Galuppo est élue au poste de secrétaire à la commission économique.

**Présentation du rapport d’expertise sur l’introduction de nouvelle technologie par les experts ISAST.**

Le rapport de 142 pages est exposé par les experts. Il ressort que le projet d’éco conduite peut s’avérer dangereux en termes d’accidentologie. En effet, les éléments intrusifs et perturbateurs doivent intégrés l’habitacle du véhicule. Le principe est basé sur des contraintes sonores et visuelles. Il serait préférable d’orienter le principe sur une base pédagogique tel que des stages et d’autres démarches moins intrusives laissant aux conducteurs l’appréciation de leur implication. Des systèmes d’éco conduite sont disponibles sur des véhicules s’apparentant aux nôtres chez tous les constructeurs automobiles. L’aspect économique semble être l’unique préoccupation de l’entreprise.

Le projet de géo localisation est remis en cause du fait qu’il ne corresponde pas au cadre législatif en vigueur pour nos métiers. Ce malgré, là encore, les affirmations contraires de la direction.

La consultation prévue ce jour a été reportée à la prochaine réunion du CCE, sur la demande du secrétaire adjoint (Mohamed), en raison de l’heure tardive et du départ effectif et/ou prévu de nombre d’élus. Rendez vous est pris pour le 29 juillet 2016.

LA CGT OTIS